



## LA LETTRE DU Cedre

Publication mensuelle d'information  
du centre de documentation de recherche  
et d'expérimentations sur les pollutions  
accidentelles des eaux  
ISSN : 1961 - 9553

### N° 202 - événements de mai 2012

#### Intervention

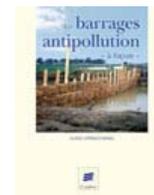
Au cours du mois écoulé, la fourniture de conseils techniques relatifs à la gestion d'un chargement de fûts d'eau de javel et d'acide sulfurique (produits de traitement d'eaux de piscine) lors d'un accident routier, des interventions possibles suite à une pollution par hydroxyde de sodium (produit de nettoyage concentré) sur un site industriel ainsi que l'évaluation des impacts potentiels d'un déversement d'acide sulfurique (à partir des batteries de véhicule électrique) en eaux intérieures ont montré que les substances chimiques demeuraient un thème très important pour les intervenants et opérationnels de terrain. La problématique "gazole", polluant représentant largement plus de la moitié des cas de pollutions accidentelles pour lesquels le Cedre est sollicité dans le cadre de l'astreinte téléphonique, a été quant à elle illustrée par deux déversements : le premier, dans une rivière à partir de la cuve d'une pisciculture et, le second, en zone portuaire. Enfin, le service a participé à un exercice d'alerte et de réponse à une pollution en mer organisé à l'initiative d'une compagnie de transport maritime.

#### En bref

##### FORMATION

► Formation pratique à la lutte sur le littoral. Session n°2 du 21 au 25, 10 participants.

##### PUBLICATIONS DU CEDRE



► Guide opérationnel  
**Les barrages  
antipollution « à façon »**  
88 p. - 36,30 € TTC  
Disponible sur  
demande, à la  
documentation.

Ce guide fournit un inventaire des principaux dispositifs fabriqués dans l'urgence par les équipes d'intervention.

#### Réunion POSOW

Une réunion de coordination du projet européen POSOW s'est tenue au Cedre les 30 et 31 mai. Elle a rassemblé le REMPEC, coordinateur du projet, ainsi que trois partenaires (ISPRA, Sea Alarm Foundation et le Cedre) chargés de la production des outils pédagogiques adaptés au contexte méditerranéen prévus dans le projet. Cette réunion a permis de faire un point sur l'avancée des premiers travaux : rédaction de manuels, de supports de cours Power-Point et de posters de terrain sur chacun des thèmes suivants : reconnaissance du littoral (Cedre), nettoyage du littoral (Cedre), gestion des intervenants non professionnels de la dépollution (ISPRA), secours à la faune sauvage (Sea Alarm Foundation). Cette rencontre a également été l'occasion de définir les dates d'organisation des deux formations de formateurs prévues au Cedre fin mai 2013 et d'évoquer les modalités d'organisation, avec l'aide de la CRPM, de 8 formations pilotes dans chaque pays bénéficiaire du projet (Croatie, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Slovénie).

#### Comité Stratégique, Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire

La 35e session du Comité Stratégique du Cedre a été accueillie, le 15 mai, dans les locaux du Grand Port Maritime de Nantes-St-Nazaire, par le Président du Directoire et le Directeur des Opérations et de la Maintenance, qui ont évoqué les évolutions récentes et attendues dans la gestion et les activités du port. Après avoir évoqué la démarche de projet d'entreprise en cours au Cedre et le schéma directeur de ses investissements pour les 5 ans à venir, la réunion a principalement été consacrée à discuter des orientations des travaux du Cedre pour 2013. Celles-ci doivent prendre en compte, outre un important volume d'activités récurrentes liées aux missions de base de l'organisme, son implication dans une douzaine de projets de recherche associant des partenaires français et européens. Les membres du comité sont invités à classer les thèmes et propositions d'actions qu'ils jugent prioritaires afin que, d'ici l'automne, l'équipe du Cedre élabore des propositions mieux ciblées à soumettre pour financement à ses partenaires.

#### Réunion OTSOPA 2012

Le groupe de travail de l'Accord de Bonn chargé des questions opérationnelles, techniques et scientifiques concernant les activités de lutte contre la pollution s'est réuni du 22 au 24 mai à l'AESM à Lisbonne. À l'occasion de cette réunion technique, les nouvelles versions du Polludrome et du banc d'écotoxicologie du Cedre ont été présentées ainsi que le dossier pédagogique sur les pollutions par HNS qui a été, à cette occasion, distribué à la trentaine de participants. Le plan d'action de l'accord se poursuit en matière de recherche et développement, de surveillance aérienne, de moyens et techniques de lutte, de guides et manuels, et enfin, de retours d'expériences sur des accidents.

#### Assistance aux préfetures terrestres ZDO

Dans le cadre du processus de révision de la disposition spécifique POLMAR de l'ORSEC terrestre départemental d'Ille-et-Vilaine, la DDTM/DML a souhaité organiser, par anticipation, le concours que des navires professionnels de pêche ou de conchyliculture pourraient apporter dans la lutte dite de "second rideau" et préciser ainsi certains aspects de l'interface terre/mer. Afin d'initier cette collaboration, une réunion de travail à destination du secteur conchylicole

s'est tenue le 25 mai dernier à la maison de la Baie du Vivier-sur-Mer. Celle-ci visait à présenter, aux 7 représentants de comités locaux présents, les enjeux de l'implication des mytiliculteurs et ostréiculteurs dans un dispositif de lutte antipollution en frange littorale et à initier ainsi leur implication dans la phase de planification d'urgence.

Ainsi ont été présentés conjointement par les représentants de la DDTM/DML d'Ille-et-Vilaine et du *Cedre* : contexte, objectifs, acteurs concernés, techniques à mettre en œuvre, retours d'expérience et intérêts de cette implication. La DDTM/DML a également fait part de ses principaux besoins et attentes vis-à-vis de ces professionnels. Enfin, une visite de site a permis de mieux cerner les spécificités des navires amphibies, à roues, disponibles localement, et de lancer une réflexion technique sur les équipements et éventuelles modifications à apporter à ces navires pour les rendre plus opérationnels dans le cadre d'actions de lutte antipollution.

## Pétrole dans le bassin parisien

Dans le cadre d'une convention d'assistance, un ingénieur du *Cedre* a passé une journée sur une plate-forme de forage terrestre dans l'optique d'évaluer les risques de pollution liés aux futures opérations d'exploration pétrolière de la compagnie *Hess Oil France* et d'entreprendre la révision de son plan antipollution. L'installation visitée est installée en pleine ville et destinée à la création d'un forage géothermique pour le chauffage urbain. La plate-forme qui opérera pour la compagnie pétrolière sera du même type mais d'un gabarit plus important que cette dernière et sera conduite par le même sous-traitant. La prochaine étape sera la reconnaissance des futurs sites de forage d'exploration afin d'analyser les conditions environnementales puis de déterminer les mesures de lutte appropriées aux milieux et aux risques encourus, en vue de proposer des améliorations au plan d'intervention existant.

## Séminaire CEEAC sur la sécurité maritime

Un adjoint au directeur a participé, du 23 au 25 mai, à un séminaire sous-régional de formation à la sécurité maritime, à Malabo en Guinée Equatoriale, organisé par *PRORISK International* pour les États membres de la **CEEAC**. Cette action s'inscrivait dans le cadre de PAPS II, deuxième projet d'appui de l'Union européenne aux pays de la CEEAC en matière de paix et de sécurité. Ce séminaire a rassemblé une quarantaine de représentants des 9 pays de la sous-région et fait suite au séminaire de Pointe Noire en avril 2012 (Lettre n°201).

## Formation Tunisie

Une ingénieure du service Suivi des Pollutions du *Cedre*, un ingénieur de la société *Otra* et un représentant de *Total* ont contribué à l'atelier national sur la gestion des déchets issus de pollution par les hydrocarbures qui s'est tenu à Tunis, du 8 au 10 mai. Organisé par le **REMPEC**, le **MOIG**, l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE) tunisienne, avec le soutien de l'**OMI**, cet atelier qui a réuni 33 participants de différents ministères et de l'industrie pétrolière faisait suite au développement par le REMPEC des "lignes directrices pour la gestion des déchets provenant d'hydrocarbures en Méditerranée" et de l'**outil d'aide à la décision** (application électronique).

## Formation Compagnie Fluviale de Transport

Le *Cedre* a assuré 4 journées de formation organisées par la **CFT**, agence Seine-et-Oise, les 23, 24, 29 et 30 mai, à l'attention de personnels de la CFT et de ses filiales et partenaires. Chaque groupe de stagiaires (essentiellement des navigants) a suivi une matinée de cours théoriques puis a participé à des exercices de mise en œuvre du matériel antipollution disponible sur les pousseurs et dans les remorques d'intervention. Ce déploiement de matériel a été réalisé à partir d'un pousseur et d'un quai, sur les sites de la CFT et de Mahieu, au Havre.

## Erika : vers une annulation totale de la procédure judiciaire ?

12 ans après le naufrage de l'*Erika*, la Cour de cassation a annoncé le 24 mai qu'elle rendra sa décision finale le 25 septembre. Elle pourrait annuler définitivement la condamnation de *Total* si elle suit l'avis de l'avocat général. Celui-ci fonde son avis sur le fait que le naufrage n'a pas eu lieu dans les eaux territoriales françaises mais en **ZEE**, ce qui retirerait toute possibilité de poursuites pénales. Enfin, la notion de préjudice écologique, introduite par le jugement de première instance et confirmée par le second, pourrait également être abandonnée. Mais quelle que soit la décision du 25 septembre, *Total*, qui a payé la quasi-totalité des réparations indique qu'il ne demandera aucun remboursement.

## Début des opérations d'enlèvement de l'épave du Costa Concordia

Les opérations titanesques visant à renflouer et à remorquer l'épave du *Costa Concordia* devraient commencer prochainement et durer entre 8 et 12 mois. Elles seront réalisées par la société américaine *Titan Salvage*, assistée de *Micoperi*, organisme italien. Une fois renflouée, l'épave sera remorquée vers un chantier de démolition. Le coût total est estimé à 236 millions d'euros, pris en charge en majorité par les assurances. *Costa Croisières* a passé un accord avec la région Toscane pour superviser en permanence les fonds marins. C'est la plus grande récupération d'épave connue à ce jour.